Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 90

Nachruf: Le pasteur Paul Vallotton

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HUITIÈME ANNÉE. — N° 90. 25 FÉVRIER 1920

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... » 6.50
Le Numéro.... » 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION
Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

	1e insert.	2e insert.
La case,	Fr. 25.—	45.—
1 case 1/2,	» 35.—	60.—
2 cases,	» 45.—	80.—

Les abonnements partent du 1er **janvier.** A partir de **juillet,** il est délivré des abonnements de **6 mois (3 fr.)** valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : L'Idée marche...: E. Gd. — Le pasteur Paul Vallotton. — Les votations du 8 février : I. Nos adversaires : G. Gerhard; II. Lettre de Winterthour : E. Studer. — Inspectrices de fabrique. — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale : Annie Leuch. — Une vie et un exemple : Susan-B. Anthony (*Suite*) : E. Gd. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

L'IDÉE MARCHE...

... Et quand bien même 88.000 électeurs zurichois et 12.000 électeurs bâlois ont voté compact contre nous, il y a quinze jours... l'idée a marché, et elle marche!

Nous ne le disons point par bravade, ni par optimisme béat et inconscient. Nous savons parfaitement à quelles levées de boucliers ces deux votations ont donné lieu, quelles hostilités se sont manifestées, et un simple coup d'œil à quelques coupures de presse (de la presse catholique notamment, volontairement ignorante de l'attitude de ses coreligionnaires d'autres pays, qui déclare sans ambage que la question est liquidée pour toujours en Suisse) renseigne plus que sufffsamment sur l'état d'esprit routinier étroit et autoritaire de la « plus vieille démocratie du monde ». Nous n'ignorons pas à quelles forces de réaction nous avons à faire, ni quelles difficultés s'opposent à notre succès définitif. Mais ce succès, nous y marchons sûrement. La meilleure preuve en est la double votation du 8 février. Aurions-nous, il y a vingt ans, moins même il y a onze ans, quand notre Association suisse fut fondée, groupé 6.000 voix à Bâle, 20.000 à Zurich, sur un principe, un idéal, qui ne touche aux intérêts directs ni économiques de nos électeurs? Aurions-nous seulement rêvé à cette époque que la question viendrait si vite en votation populaire et ne croyions-nous pas que la période de la préparation première serait indéfiniment plus longue? Aurions-nous même entrevu que trois Grands Conseils se seraient ainsi prononcés en notre faveur — si bien que, si nous vivions sous un régime uniquement parlementaire, les Neuchâteloises, les Bâloises et les Zurichoises exerceraient maintenant leurs droits, tout comme les Anglaises ou les Scandinaves? Dire que l'idée n'a pas marché durant cette seconde décade du XXe siècle est notoirement contraire aux faits — j'en appelle à tous ceux qui furent les premiers à la brèche de nos Associations suffragistes.

Puisqu'elle a marché, elle marchera. Ce n'est ni notre faute, ni celle de nos adversaires : c'est celle de sa force irrésistible. Car toutes les Inquisitions du monde n'ont pu empêcher la terre de tourner, ni Galilée de triompher. L'échec du 8 février d'ailleurs ne nous prend nullement par surprise. Nous l'avions parfaitement prévu — ici même. Ne savons-nous pas que des réformes de moindre importance politique, et qui n'atteignent pas au vif comme la nôtre l'égoïsme de sexe, ont subi inévitablement deux ou trois défaites? Voyez la R. P. en matière fédérale. A la première votation (1900), elle fut repoussée par 241.000 non contre 169.000 oui en chiffres ronds; à la seconde (1910), elle obtenait 240.000 oui, la majorité négative, légèrement augmentée, de 265.000 non étant affaiblie d'autre part par l'acceptation de la majorité des cantons. Et le 13 octobre 1918, la R. P. franchissait triomphalement le dernier cap avec une majorité de 299.000 oui contre 149.000 non, et de 19 cantons et demi contre deux et demi. S'il lui fallut trois votations populaires pour aboutir, il nous en faudra quatre ou cinq; mais comme l'unique chemin pour arriver à la cinquième passe forcément par la première... en route donc! Et puis, comme nous l'avons dit bien souvent — mais en pareille matière, il ne faut pas craindre de se répéter! — mieux vaut que l'on parle contre le suffrage que l'on n'en parle pas du tout. Mieux vaut la discussion, l'opposition, la lutte, que la chape de plomb du silence et de l'inertie. Or, on en a parlé ce dernier mois! les articles de nos correspondantes de Bâle et de Zurich que l'on trouvera plus loin en font foi. Lettres aux journaux, campagne de presse, assemblées publiques, conversations particulières — quelle magnifique campagne de propagande, quel incomparable moyen de réveiller l'opinion publique, de stimuler les tièdes, de rallier les timorés, de convaincre les indécis! Et pour la phalange des vaillantes, quelle moisson d'expériences, quelles connaissances de la vie et des hommes, quelle joie du travail en commun, quelle douceur de la solidarité dans l'effort, quel enrichissement... L'eût-on payé de bien des désillusions et de bien des amertumes, ce n'est pas trop chèrement acheté.

E. Gd.

P.-S. — La nouvelle nous parvient qu'à la Chambre française, M. Jules Guesde a déposé un nouveau projet de loi sur le suffrage. Est-ce pour mettre l'épée dans les reins au Sénat qui ne s'est pas encore décidé à ratifier le vote du 23 mai dernier?

Le pasteur Paul Vallotton

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort survenue à Ouchy, le 10 février du pasteur Paul Vallotton, le père de M. Benjamin Vallotton, et lui-même, comme son fils, un partisan convaincu et fervent de notre cause.

M. Vallotton avait en effet inauguré un mode de propagande pour nos idées qui avait certainement contribué à amener à nous nombre de ceux qui s'obstinaient, avant de l'avoir entendu, à considérer notre mouvement comme une absurdité révolutionnaire: la prédication. Ses sermons suffragistes, prêchés à

BIBLIOTHÈQUE

E 1436

St-François à Lausanne et en la cathédrale de St-Pierre à Genève notamment, ont fait beaucoup pour notre cause par leur ardente conviction religieuse comme par leur haute inspiration de justice. Publiés ensuite en brochures (*La femme et les temps nouveaux; Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*) ils ont continué dans beaucoup d'esprits l'influence exercée du haut de la chaire par ce vénérable vieillard, si fervent pour une cause jeune. Et lors de la campagne pour la votation populaire dans le canton de Neuchâtel en juin dernier, ce fut M. Vallotton qu'un Comité intereccléslastique de la Chaux-de-Fonds appela à prendre la parole dans le Temple national en faveur des droits de la femme. Ce fut, croyons-nous, la dernière fois qu'il eut l'occasion de parler du suffrage en public, comme ce fut aussi la dernière fois qu'avant l'incendie destructeur résonna le grand orgue du Temple...

Aux regrets pour la perte que fait notre cause en M. Paul Vallotton viendront s'ajouter les regrets personnels de tous ceux qui ont eu le privilège de s'entretenir avec lui, de recevoir de lui de ces lettres comme savent seuls en écrire les vieillards courtois dont se perd, hélas! la race. Regrets dont nous prions respectueusement Mme Vallotton, comme sa famille, de trouver ici l'expression.

Les votations du 8 février

I. Nos adversaires

Bâle n'a pas mieux supporté que Zurich le même jour et Neuchâtel l'été dernier l'épreuve du suffrage féminin. Notre canton n'est pas encore mûr pour cette réforme. La journée où s'est formulé en chiffres précis ce qui, auparavant, était plus présumé que certain, les semaines qui ont précédé cette évaluation de nos amis et de nos ennemis, sont des dates importantes dans l'histoire de notre mouvement. Aussi les lecteurs du *Mouvement Féministe* ont-ils le droit d'en apprendre davantage à cet égard que par une simple revue statistique.

Nous nous garderons toutefois, dans ce que nous leur dirons ici, de donner un récit chronologique de notre campagne. Nous n'avons pas été, nous autres Bâloises, assez ingénieuses pour inventer de nouveaux moyens de propagande, et notre campagne présente les mêmes caractères que toute autre du même genre : appel aux femmes, affiches, brochures, articles de presse, propagande individuelle, assemblées publiques, feuilles volantes, etc. C'est pourquoi nous épargnerons à nos lecteurs le récit détaillé de notre campagne depuis la fondation de notre Comité d'action jusqu'au jour décisif de la votation, préférant traiter un seul sujet, mais sur lequel nous avons beaucoup à dire, et des détails de quelque intérêt à fournir; nous parlerons de nos adversaires.

Si les Neuchâteloises n'ont pas bien su, encore peu de jours avant la votation, quels seraient leurs adversaires, et si elles ont presque douté de leur existence, nous nous sommes trouvées, nous les Bâloises, dans une autre situation. Chez nous, nos adversaires avaient déjà saisi l'occasion de lancer un referendum contre la décision du Grand Conseil de modifier la Constitution. Il existait donc de ce fait une organisation qui avait provoqué cette manifestation de la volonté populaire, soit un Comité référendaire. Nous savions aussi que les feuilles de signatures avaient été servies en supplément gratuit à toute commande dans les auberges, et les restaurants, qu'on les avait offertes dans des cercles aussi sélects que le « Basler Gesangverein » et que plus d'une jolie femme endiamantée les avait promenées avec elle dasn ses visites, parce que, ainsi que l'avouait l'une d'elles, elle ne voulait pas être gouvernée par le prolétariat! Nous avions donc à compter avec nos adversaires. Mais eux aussi ont eu à compter avec nous, et ils ont mené une campagne qui eût mérité un ennemi plus formidable. Ils auraient pu obtenir le même résultat à meilleur marché, même sans aucune propagande, car ils possédaient un allié tout puissant dans la faiblesse humaine. Pour nous, toutefois, il est flatteur de constater par les manifestations de leur activité à quel point ils nous redoutaient.

Si l'on voulait décrire les antagonistes innombrables de notre cause qu'ont mis en lumière les chiffres définitifs du scrutin, il faudrait des volumes. Nous nous bornerons donc à caractériser deux types qui ont été très fortement représentés dans le clan opposé: ceux qui ont eu peur de renforcer le socialisme par le suffrage féminin, et ceux pour lesquels il était tout naturel d'écarter cette idée déplaisante du suffrage des femmes.

De ces deux types, le premier a été beaucoup moins en vedette que le second. On l'a souvent entendu manifester son opinion dans les conversations particulières, mais il s'est prudemment tenu à l'arrière-plan. Car il n'est pas précisement glorieux d'avouer ouvertement que l'on est en principe d'accord avec une cause, mais qu'on la combattra pour des motifs qui, s'ils peuvent avoir quelque prétexte de principe, sont surtout inspirés par l'amour du portemonnaie. De plus, on ne veut pas irriter ceux dont on a peur, même sans suffrage féminin. Qui sait si un jour ne viendra pas où l'on dépendra de leur toute puissance ! et n'est-il pas plus sage de ne pas se compromettre! C'est pourquoi on a rencontré beaucoup plus souvent le second type. Et celui-ci mène ses affaires au mieux, car il ne connait pas plus les obstacles que la fausse honte. Il fait ingénument appel par la parole comme par l'image aux instincts les plus bas de ses concitoyens, exploite tranquillement leur incroyable manque de jugement, et il triomphe d'autant plus de son succès.

C'est sur des terrains différents que nous avons appris à connaître nos adversaires. D'abord dans la presse. Cela a été un juriste et un député bâlois, appartenant à la soi-disant bonne société, qui a tenté d'employer le langage populaire pour mobiliser les lecteurs de journaux contre le suffrage des femmes; mais comme il lui est arrivé la mésaventure de confondre populaire et vulgaire, ses débuts ne furent pas heureux! Lorsqu'il s'aperçut qu'il avait embouché la mauvaise trompette, il tenta dans les numéros suivants de la série de changer de ton. Ce fut plus supportable, mais l'inspiration de cette musique se maintint jusqu'à la fin. Il est inutile de rééditer pour les lecteurs du *Mouvement Féministe* tous les arguments dont il fit usage contre le suffrage, car nous savons tous que le vote des femmes est une plante étrangère de l'importation de laquelle doit être préservée la libre Helvétie, que l'on estime trop la femme pour la jeter dans la mêlée politique, que ce n'est qu'une poignées de vieilles filles et d'intellectuels internationalistes qui réclament le suffrage, etc. — Ce qui nous a personnellement le plus froissées dans la tactique journalistique de nos adversaires a été leur manière d'opposer les femmes célibataires aux femmes mariées, et la peine que l'on s'est donnée pour combattre ou étouffer tout sentiment de solidarité parmi les femmes partout où l'on craignait ses manifestations.

En revanche, nos adversaires ont observé une modestie étonnante dans nos assemblées publiques. Nous en avons organisé trois dans les différents quartiers de la ville pour donner aux amis et aux ennemis de notre cause l'occasion d'échanger leurs idées. Et à la première, un de nos adversaires s'est levé. Il a demandé la parole qui lui a été accordée d'autant plus volontiers que l'atmosphère générale était nettement suffragiste;